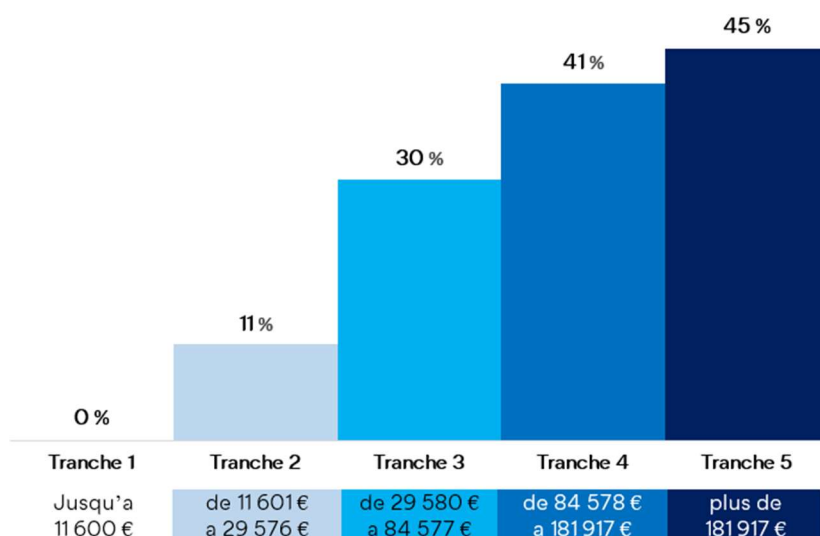


#42 - L'info qui compte !

Les 3 principales nouveautés fiscales 2026 en matière d'impôt sur les revenus

La loi de finances pour 2026 publiée au journal officiel le 20 février 2026 (loi n° 2026-103) précise les nouveautés fiscales en matière d'impôt sur les revenus 2025, présentées ci-dessous :

1. Le nouveau barème progressif de l'impôt sur les revenus 2025



Il a été tenu compte d'une indexation de 0.90 % des limites des tranches du barème de l'impôt pour tenir compte de l'inflation.

2. Reconstitution de la contribution différentielle sur les hauts revenus (CDHR)

Instaurée en 2025, la **contribution différentielle sur les hauts revenus** est reconduite par la loi de finances 2026. Cet impôt vise à garantir un **taux d'imposition minimale de 20 % sur les revenus** pour les foyers fiscaux les plus aisés jusqu'à ce que le déficit public soit inférieur à 3 % du PIB. La contribution différentielle sur les hauts revenus concerne les foyers dont le revenu fiscal de référence pour les revenus 2025 dépasse :

- ✓ 250 000 € pour un célibataire,
- ✓ 500 000 € pour un couple.

3. Création d'une taxe sur les holdings patrimoniales

Elle vise les holdings détenant des **biens dits « somptuaires » non liés à une activité professionnelle**. **Le taux de la taxe s'élève à 20 % sur les exercices clos à partir du 31 décembre 2026**. La taxe s'appliquera aux holdings contrôlés par des personnes physiques avec un seuil de patrimoine au moins égal à cinq millions d'euros.